



Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) initial

PR0813286990

Mise à jour du : 5 mai 2020

Par un apport de connaissances théoriques et pratiques, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation, d'appliquer les modules : TIS (Techniques Individuelles de Survies), EM1 (Enseignement Médical de niveau 1), FBI (Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie), SPRS (Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales). Formation d'une durée de 52h dont, 31h30 de formation théorique et 20h30 de formation pratique. Effectifs : de 6 à 16 stagiaires selon modules (10 max. pour EM1, 12 max. pour FBI, 16 max. pour TIS et SPRS).

Attestation, certificat, brevet ou diplôme visé par la formation :

"Attestations de formation menant au Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) "

Durée: 52.00 heures (8.00 jours)

Profils des stagiaires / emplois visés.

- Toute personne dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est requis.
- -----
- Lien vers les métiers (code ROME) :
- A1406 - Encadrement équipage de la pêche
- A1415 - Equipage de la pêche
- I1605 - Mécanique de marine
- N3101 - Encadrement de la navigation maritime
- N3102 - Equipage de la navigation maritime
- -----
- Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF) : identifiant n°236042
- -----
- INFO CARIF OREF : <https://reseau.intercariforef.org/formations/certificat-de-formation-de-base-a-la-securite/certification-66258.html>

Effectif minimal / maximal :

6 / 16 stagiaires

Pré-requis

- Numéro de marin
- Visite médicale des gens de mer valide (-1 an)
- Les candidat(e)s déjà titulaires d'un PSC1 (de – 1 an) pourront être dispensé(e)s de 7h de formation à la seule condition de présenter l'attestation originale correspondante.

Objectifs pédagogiques

- "Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines"



NAVY SERVICES
FORMATIONS MARITIMES

SAS NAVY SERVICES Siège social : 23 Avenue Justinia - Le Chantemerle 06400 CANNES France

Téléphone secrétariat : **0781106736** - Email : contact@navyservices.fr

SAS au capital de 19.608€ - SIRET: 799343033 - TVA non applicable (art 293 B du CGI) - IBAN : FR76 1831 5100 0008 0057 1746 781 BIC : CEPARPP831

Numéro de déclaration d'activité: 93 83 04713 83 (auprès du préfet de région de PACA) "Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat" (article L.6352-12 du code du travail)

Mise à jour du : 5 mai 2020



Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) initial

PR0813286990

Mise à jour du : 5 mai 2020

- TIS (Techniques Individuelles de Survies) : Prendre les mesures nécessaires en cas d'abandon du navire, d'utiliser et de mettre en pratique les différentes Techniques Individuelles de Survie en mer lui permettant de faire face à ce type de situation.
- EM1 (Enseignement Médical de niveau 1) : Permettre de donner les premiers secours, de réaliser les premiers gestes élémentaires, en cas d'accident ou de maladie à bord. Activer et participer à une consultation télé-médicale de niveau 1 avec le CCMM de Toulouse. Procéder à une aide médicale en mer. Appliquer les règles d'hygiène et de prévention à bord.
- FBFI (Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie) : Réduire au minimum le risque incendie à bord. Faire face à tous types de situations d'urgence incendie. Lutter plus efficacement contre un incendie à bord.
- SPRS (Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales) : Mettre en application les procédures d'urgence. Prendre les précautions nécessaires en matière de prévention de la pollution du milieu marin. Observer des pratiques de travail plus sûres. Contribuer à une communication plus efficace et au maintien de bonnes relations à bord. Prendre les mesures qui s'imposent en cas de fatigue et ce, par une meilleure compréhension des dangers et risques, une meilleure connaissance des procédures, de la réglementation, des droits et obligations de chacun.

Contenu de la formation

- Enseignements théoriques et pratiques relatifs aux premiers secours élémentaires, à l'hygiène et à la prévention des risques à bord, "Enseignement Médical de niveau 1" Total 11h dont :
 - UV HPR 1 : Hygiène et Prévention des Risques de niveau 1 (3h)
 - UV AMCT 1 : Aide Médicale en Mer et Consultation Télé-médicale de niveau 1 (1h)
 - UV PSC1 : Premiers Secours Civils de niveau 1 (7h)
- Enseignements théoriques et pratiques de survie en mer en cas d'abandon du navire "Techniques Individuelles de Survie" Total 15h dont :
 - TIS théorique (10h)
 - TIS pratique (5h)
- Enseignements théoriques et pratiques "Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie" Total 18h dont :
 - FBFI théorique (8h)
 - FBFI pratique (10h)
- Enseignements théorique relatif à la mise en place les mesures de sécurité et d'urgences lors d'un accident en mer "Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales" Total 8h dont :
 - Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales (8h)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Formateurs(trices), infirmiers(ères) ou médecins habilité(e)s (pour le module EM1).
- Formateurs(trices) pour adulte, capitaine de yacht, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CAEERS (Norme STCW 2010) (pour le module TIS).
- Formateurs(trices) pour adulte, experts en formation sécurité, sécurité des personnes, préventions des risques et responsabilités sociales (pour le module SPRS).
- Formateurs(trices) pour adulte, sapeurs pompiers ou marins pompiers de la marine nationale (pour le module FBFI).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Intranet dédié au stagiaire



NAVY SERVICES
FORMATIONS MARITIMES

SAS NAVY SERVICES Siège social : 23 Avenue Justinia - Le Chantemerle 06400 CANNES France

Téléphone secrétariat : **0781106736** - Email : contact@navyservices.fr

SAS au capital de 19.608€ - SIRET: 799343033 - TVA non applicable (art 293 B du CGI) - IBAN : FR76 1831 5100 0008 0057 1746 781 BIC : CEPAPRPP831

Numéro de déclaration d'activité: 93 83 04713 83 (auprès du préfet de région de PACA) "Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat" (article L.6352-12 du code du travail)

Mise à jour du : 5 mai 2020



Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) initial

PR0813286990

Mise à jour du : 5 mai 2020

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Exposés pratiques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Salle équipée de matériel médical, brancards, trousses de premiers secours, mannequins ... [EM1]
- Combinaisons récentes et radeaux de survies, feux main pour chaque stagiaire, fusées parachutes, lance-amarres, EPIRB (TIS pratique)
- Milieu marin pour les exercices techniques de survie (TIS pratique)
- Bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie [FBLI]

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Tarifs / financement

Tarif indicatif particulier :

800.00 euros (TVA exo)

Financement :

Diverses possibilités (Pole-emploi, Région, Etat, OPCA, FONGECIF, Individuel) selon votre situation ou statut (recherche d'emploi, salarié(e), indépendant(e) ...)

Modalités de certification

Modalités d'obtention :

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.
- Avoir suivi, participé aux 4 modules de formation (sauf exception : Pour être dispensé du suivi d'un des modules composant le CFBS, il faut être titulaire de l'attestation correspondante et pouvoir justifier de la validité de ce titre).
- Avoir atteint les normes de compétences minimales requises décrites aux tableaux A-VI/1.1-1.2-1.4 et 4.1.
- Certificat soumis à une re-validation quinquennale, à l'exception du module SPRS.

Détails sur la certification :

Arrêté du 26 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 mars 2015, relatif à la délivrance du certificat de formation de base à la sécurité. Arrêté du 29 juin 2011, modifié par arrêté modificatif du 18 avril 2016, relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un rôle d'équipage. Répertoire spécifique, Fiche n° 466 >
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/466> Plus d'infos sur certif.info >
<https://reseau.intercariforef.org/certification/66258/printable/custompdf>



NAVY SERVICES
FORMATIONS MARITIMES

SAS NAVY SERVICES Siège social : 23 Avenue Justinia - Le Chantemerle 06400 CANNES France

Téléphone secrétariat : **0781106736** - Email : contact@navyservices.fr

SAS au capital de 19.608€ - SIRET: 799343033 - TVA non applicable (art 293 B du CGI) - IBAN : FR76 1831 5100 0008 0057 1746 781 BIC : CEPARPP831

Numéro de déclaration d'activité: 93 83 04713 83 (auprès du préfet de région de PACA) "Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat" (article L.6352-12 du code du travail)

Mise à jour du : 5 mai 2020